

RETURN BIDS TO:
RETOURNER LES SOUMISSIONS À:
Bid Receiving Public Works and Government
Services Canada/Réception des soumissions Travaux
publics et Services gouvernementaux Canada
800 Burrard Street, Room 219
800, rue Burrard, pièce 219
Vancouver, BC V6Z 0B9
Bid Fax: (604) 775-7526

SOLICITATION AMENDMENT
MODIFICATION DE L'INVITATION

The referenced document is hereby revised; unless otherwise
indicated, all other terms and conditions of the Solicitation
remain the same.

Ce document est par la présente révisé; sauf indication contraire,
les modalités de l'invitation demeurent les mêmes.

Comments - Commentaires

Vendor/Firm Name and Address
Raison sociale et adresse du
fournisseur/de l'entrepreneur

Issuing Office - Bureau de distribution
Public Works and Government Services Canada -
Pacific Region
219 - 800 Burrard Street
800, rue Burrard, pièce 219
Vancouver, BC V6Z 0B9

Title - Sujet NRC Production Printer	
Solicitation No. - N° de l'invitation 31184-146874/A	Amendment No. - N° modif. 004
Client Reference No. - N° de référence du client 31184-146874	Date 2015-03-04
GETS Reference No. - N° de référence de SEAG PW-\$VAN-794-7444	
File No. - N° de dossier VAN-4-37262 (794)	CCC No./N° CCC - FMS No./N° VME
Solicitation Closes - L'invitation prend fin at - à 02:00 PM on - le 2015-03-18	Time Zone Fuseau horaire Pacific Daylight Saving Time PDT
F.O.B. - F.A.B. Plant-Usine: <input type="checkbox"/> Destination: <input checked="" type="checkbox"/> Other-Autre: <input type="checkbox"/>	
Address Enquiries to: - Adresser toutes questions à: Leung, Janie	Buyer Id - Id de l'acheteur van794
Telephone No. - N° de téléphone (604) 775-8017 ()	FAX No. - N° de FAX (604) 775-7526
Destination - of Goods, Services, and Construction: Destination - des biens, services et construction:	

Instructions: See Herein

Instructions: Voir aux présentes

Delivery Required - Livraison exigée	Delivery Offered - Livraison proposée
Vendor/Firm Name and Address Raison sociale et adresse du fournisseur/de l'entrepreneur	
Telephone No. - N° de téléphone Facsimile No. - N° de télécopieur	
Name and title of person authorized to sign on behalf of Vendor/Firm (type or print) Nom et titre de la personne autorisée à signer au nom du fournisseur/ de l'entrepreneur (taper ou écrire en caractères d'imprimerie)	
Signature	Date

Solicitation No. - N° de l'invitation

31184-146874/A

Client Ref. No. - N° de réf. du client

31184-146874

Amd. No. - N° de la modif.

004

File No. - N° du dossier

VAN-4-37262

Buyer ID - Id de l'acheteur

van794

CCC No./N° CCC - FMS No/ N° VME

Modification no. 4

Les modifications qui suivent sont apportées à l'invitation à soumissionner susmentionnée.

- 1) Apporter des réponses aux questions.
- 2) Apporter des modifications à l'énoncé des travaux - Annex A.
- 3) Apporter des modifications aux spécifications dans le Formulaire A - Formulaire d'attestation de la conformité technique.

Remarque: les modifications ont été apportées à la ligne no. 2, 31, 34, 56, 71, 78, 85 and 91.

Modification no4 – 31184-146874/A

Les modifications qui suivent sont apportées à l'invitation à soumissionner susmentionnée.

1) Questions et réponses

Q1. *Annexe A - Énoncé des travaux – Caractéristiques requises pour tous les appareils et Formulaire A - Formulaire d'attestation de la confirmite technique – Line no. 2 - Les modules de finition de brochures en ligne doivent permettre de fixer l'espace entre les agrafes recto verso quand une perforation à 3 ou 4 trous sera ensuite requise hors ligne.*

L'exigence relative à la perforation à 4 trous est habituellement une norme européenne. Cette exigence fait-elle vraiment partie ou est-elle pertinente au flux de production du CNRC? Le CNRC peut-il clarifier si l'exigence prévue ne devait pas plutôt se lire « perforation à 2 ou 3 trous »

R1. Le CNRC acceptera les soumissions de solution permettant une perforation hors ligne à 2 ou 3 trous. Se il vous plaît voir le formulaire A révisé.

Q2. *Annexe A– Énoncé des travaux – Caractéristiques requises pour tous les appareils et Formulaire A - Formulaire d'attestation de la confirmite technique – Line No. 31 - Le scanneur doit permettre la numérisation de documents couleur et noir et blanc à une vitesse d'au moins 65 pages par minute en noir et blanc et de 40 pages par minute en couleur (mode recto) :*

En s'appuyant sur le fait que les appareils monochromes demandés dans l'appel d'offres ne pourront que produire des documents en noir et blanc, la spécification relative à la numérisation couleur semble annuler la finalité prévue des appareils noir et blanc en envoyant des documents pour numérisation couleur à un appareil qui ne produira et n'imprimera que des documents en noir et blanc. Le CNRC accepterait-il de limiter cette exigence de numérisation au noir et blanc?

R2. Le CNRC accepte ce changement, pour les appareils monochromes seulement. Se il vous plaît voir le formulaire A révisé.

Q3. *Annexe A– Énoncé des travaux – Caractéristiques requises pour tous les appareils et Formulaire A - Formulaire d'attestation de la confirmite technique – Line No. 56 - La solution proposée en matière de logiciel d'impression doit permettre d'ouvrir et de visualiser les pages d'un document, d'insérer des pages en couleur, d'ajouter ou de modifier une numérotation, d'utiliser des fichiers partagés créés pour des tâches multiples, de rogner, masquer, couper-coller, copier, réaligner, centrer automatiquement, produire une brochure, activer le mode deux pages ou quatre pages, faire pivoter les pages, insérer et rogner des images ou photos, modifier l'inscription d'une feuille et effacer les bords (pour éliminer les marques de trou de poinçon ou de Cerlox dans les marges), ainsi qu'être dotée d'une fonctionnalité de table lumineuse.*

En ce qui a trait à la table lumineuse, des recherches étendues semblent démontrer que la seule documentation existante qui respecte le libellé de cette exigence a été produite par un fournisseur. Plutôt que d'exiger cette « table lumineuse » précise, est-il possible de reformuler l'exigence afin de s'assurer que tous les fournisseurs pourront s'y conformer? Il semble que la fonctionnalité que vous exigez désigne le repérage recto verso, est-ce exact?

R3. Oui, le CNRC accepte ce changement. Se il vous plaît voir le formulaire A révisé.

Q4. Annexe A - Énoncé des travaux – Imprimante monochrome n° 1, 2, 3, et Formulaire A - Formulaire d'attestation de la confirmite technique – Line No. 71, 78 and 85 - L'imprimante proposée doit être dotée d'au moins six bacs d'alimentation (dont au moins deux bacs pour l'insertion de feuilles en post-traitement). Au moins un bac doit offrir une capacité égale ou supérieure à 2 500 feuilles et au moins un bac d'une capacité égale ou supérieure à 1 000 feuilles :

Le CNRC envisageable de modifier cette exigence, comme suit : « Cinq bacs d'alimentation d'une capacité totale de 9 000 feuilles avec au moins un bac offrant une capacité maximale de 2 000 feuilles, tous les bacs étant de taille standard et permettant l'impression sur du papier de format allant jusqu'à 12 x 18 »?

R4. Le CNRC accepte que cette demande soit ajoutée à l'exigence sous forme d'alternative, introduite par un « ou »; le libellé original ne sera pas modifié. Se il vous plaît voir le formulaire A révisé.

Q5. Annexe A - Énoncé des travaux – Imprimante monochrome n° 1, 2, 3, et Formulaire A - Formulaire d'attestation de la confirmite technique – Line No. 71, 78 and 85 - L'imprimante proposée doit être dotée d'au moins six bacs d'alimentation (dont au moins deux bacs pour l'insertion de feuilles en post-traitement). Au moins un bac doit offrir une capacité égale ou supérieure à 2 500 feuilles et au moins un bac d'une capacité égale ou supérieure à 1 000 feuilles :

TPSGC accepterait-il de modifier cette spécification afin de la remplacer par au moins un bac d'une capacité égale ou supérieure à 2 200 feuilles?

R5. Le CNRC accepte ce changement, de 2 500 feuilles à 2 200 feuilles. Se il vous plaît voir le formulaire A révisé.

Q6. Annexe A - Énoncé des travaux – et Formulaire A - Formulaire d'attestation de la confirmite technique – Line No.90 - L'imprimante couleur doit être d'au moins 80 PPM en couleur et d'au moins 100 PPM en noir et blanc sur papier de format 8,5 x 11 po.

Le CNRC accepterait-il de modifier cette exigence pour une capacité de numérisation noir et blanc de 70 PPM en mode recto?

R6. En raison des exigences opérationnelles, cette spécification ne sera pas modifiée à 70ppm simplex. Cependant, dans la modification no2, la question 15, cette spécification a été modifiée « L'imprimante couleur doit être d'au moins 80 PPM en couleur et d'au moins 80 PPM en noir et blanc sur papier de format 8,5 x 11 po ».

Q7. Annexe A - Énoncé des travaux – et Formulaire A - Formulaire d'attestation de la confirmite technique – Line No.103 - Capacité d'impression à une résolution de 2 400 x 2 400 ppp :

Pour ce qui est de cette exigence, seuls deux fournisseurs pourront se conformer. Le CNRC accepterait-il de modifier cette exigence pour 1 200 x 3 600 ppp avec dégradé de 8 bits/256?

R7. Cette spécification a été changé pour un minimum de 2400 x 2400 ou 1200 x 4800 dpi dan la modification 002, la question 18.

Solicitation No. - N° de l'invitation
31184-146874/A

Amd. No. - N° de la modif.
004

Buyer ID - Id de l'acheteur
van794

Client Ref. No. - N° de réf. du client
31184-146874

File No. - N° du dossier
VAN-4-37262

CCC No./N° CCC - FMS No/ N° VME

Q8. Annexe A - Énoncé des travaux – L'imprimante couleur et Formulaire A - Formulaire d'attestation de la confirmite technique – Line No.91 - L'imprimante couleur proposée doit être certifiée Pantone:

Pouvez-vous confirmer que vous recherchez une solution pouvant sous licence utiliser le Matching System (PMS) de Pantone?

R8. Le CNRC acceptera cette solution. Se il vous plaît voir le formulaire A révisé.

Q9. Annexe A - Énoncé des travaux – Caractéristiques requises pour tous les appareils et Formulaire A - Formulaire d'attestation de la confirmite technique – Line No. 34 - Le scanneur doit comprendre les fonctionnalités suivantes: résolution de numérisation de 600 ppp et de 1 200 ppp;

En nous appuyant sur de précédents appels d'offres du gouvernement fédéral et sur les capacités de tous les fournisseurs, nous demandons que cette exigence soit modifiée pour « de 600 ou de 1 200 ppp ».

R9. Le CNRC accepte de modifier cette exigence, qui se lit désormais « de 600 ppp ou de 1 200 ppp, la préférence étant accordée à une résolution de 1 200 ppp ». Se il vous plaît voir le formulaire A révisé.

Q10. Annexe A - Énoncé des travaux – Imprimante monochrome n° 1, 2, 3, et Formulaire A - Formulaire d'attestation de la confirmite technique – Line No. 70, 77, and 84 - L'imprimante noir et blanc proposée doit fournir une vitesse d'impression d'au moins 125 PPM en mode recto verso sur papier de format 8,5 x 11 po. La vitesse d'impression totale requise pour la solution d'impression en noir et blanc est de 125 PPM en mode recto verso sur papier de format 8,5 x 11 po :

Nous aimerions que l'État accepte de modifier cette exigence, de 125 PPM à 120 PPM. Cela permettrait au client d'importantes économies potentielles tout en augmentant de manière importante sa productivité et ses capacités (hausse totale de capacité de l'ordre de 60 %)

R10. Non, eette exigence demeure en raison de besoins opérationnels.

Q11. Annexe A - Énoncé des travaux – Caractéristiques requises pour tous les appareils et Formulaire A - Formulaire d'attestation de la confirmite technique – Line no. 2 - Les modules de finition de brochures en ligne doivent permettre de fixer l'espace entre les agrafes recto verso quand une perforation à 3 ou 4 trous sera ensuite requise hors ligne.

TPSGC accepterait-il de supprimer l'exigence selon laquelle l'imprimante doit permettre de fixer l'espace entre les agrafes recto verso? Les modules de finition que vous demandez n'intègrent pas, en général, cette fonctionnalité.

A11. Oui, cette exigence est supprimée. Se il vous plaît voir le formulaire A révisé.

2) Modifier les spécifications à l'annexe A - Énoncé des travaux :

Annexe A - Énoncé des travaux – Caractéristiques requises pour tous les appareils

Supprimer:

Les modules de finition de brochures en ligne doivent permettre de fixer l'espace entre les agrafes recto verso quand une perforation à 3 ou 4 trous sera ensuite requise hors ligne.

Insérer:

Une perforation à 3 ou 4 trous sera ensuite requise hors ligne

Annexe A - Énoncé des travaux – Caractéristiques requises pour tous les appareils

Supprimer:

Le scanner doit permettre la numérisation de documents couleur et noir et blanc à une vitesse d'au moins 65 pages par minute en noir et blanc et de 40 pages par minute en couleur (mode recto).

Insérer:

Pour les imprimantes monochromes, le scanner doit avoir une vitesse minimale de 65 pages par minute en recto en B & W. Pour l'imprimante couleur, le scanner doit être de couleur et noir et blanc avec une vitesse minimale de 65 pages par minute en recto en B & W et 40 pages par minute en couleur.

Annexe A - Énoncé des travaux – Caractéristiques requises pour tous les appareils

Supprimer:

La solution proposée en matière de logiciel d'impression doit permettre d'ouvrir et de visualiser les pages d'un document, d'insérer des pages en couleur, d'ajouter ou de modifier une numérotation, d'utiliser des fichiers partagés créés pour des tâches multiples, de rogner, masquer, couper-coller, copier, réaligner, centrer automatiquement, produire une brochure, activer le mode deux pages ou quatre pages, faire pivoter les pages, insérer et rogner des images ou photos, modifier l'inscription d'une feuille et effacer les bords (pour éliminer les marques de trou de poinçon ou de Cerlox dans les marges), ainsi qu'être dotée d'une fonctionnalité de table lumineuse.

Insérer:

La solution proposée en matière de logiciel d'impression doit permettre d'ouvrir et de visualiser les pages d'un document, d'insérer des pages en couleur, d'ajouter ou de modifier une numérotation, d'utiliser des fichiers partagés créés pour des tâches multiples, de rogner, masquer, couper-coller, copier, réaligner, centrer automatiquement, produire une brochure, activer le mode deux pages ou quatre pages, faire pivoter les pages, insérer et rogner des images ou photos, modifier l'inscription d'une feuille et effacer les bords (pour éliminer les marques de trou de poinçon ou de Cerlox dans les marges).

Annexe A - Énoncé des travaux – Imprimante monochrome n° 1, 2, 3,

Supprimer:

L'imprimante proposée doit être dotée d'au moins six bacs d'alimentation (dont au moins deux bacs pour l'insertion de feuilles en post-traitement). Au moins un bac doit offrir une capacité égale ou supérieure à 2 500 feuilles et au moins un bac d'une capacité égale ou supérieure à 1 000 feuilles.

Insérer:

L'imprimante proposée doit être dotée d'au moins six bacs d'alimentation (dont au moins deux bacs pour l'insertion de feuilles en post-traitement). Au moins un bac doit offrir une capacité égale ou supérieure à 2 200 feuilles et au moins un bac d'une capacité égale ou supérieure à 1 000 feuilles, ou, cinq bacs à papier avec une capacité totale de 9000 feuilles et au moins un plateau ayant une capacité maximale de 2000 feuilles avec tous les plateaux universels jusqu'à 12 x 18 en taille ".

Annexe A - Énoncé des travaux – L'imprimante couleur

Solicitation No. - N° de l'invitation
31184-146874/A

Amd. No. - N° de la modif.
004

Buyer ID - Id de l'acheteur
van794

Client Ref. No. - N° de réf. du client
31184-146874

File No. - N° du dossier
VAN-4-37262

CCC No./N° CCC - FMS No/ N° VME

Supprimer:

L'imprimante couleur proposée doit être certifiée Pantone.

Insérer:

L'imprimante couleur proposée doit être certifiée Pantone ou autorisé à utiliser le Pantone Matching System PMS.

Annexe A - Énoncé des travaux – Caractéristiques requises pour tous les appareils

Supprimer :

Le scanneur doit comprendre les fonctionnalités suivantes: résolution de numérisation de 600 ppp et de 1 200 ppp;

Insérer:

Le scanneur doit comprendre les fonctionnalités suivantes: résolution de numérisation de 600 ppp ou de 1 200 ppp;

3) Formulaire A – Formulaire d'attestation de la conformité technique

Supprimer :

Dans son ensemble.

Remarque: Les modifications ont été apportées à la ligne no. 2, 31, 34, 56, 71, 78, 85, and 91.

Insérer:

FORMULAIRE A FORMULAIRE D'ATTESTATION DE LA CONFORMITE TECHNIQUE

L'imprimante doit remplir les exigences obligatoires suivantes :

Line no.	Critère obligatoire	Conformité (oui/non)	Justification	Référence
Caractéristiques requises pour tous les appareils				
1	Toutes les imprimantes doivent être dotées d'une brocheuse en ligne d'une capacité d'au moins 70 feuilles de papier bond (papier à lettres) de 20 lb en mode piquage en coin ou deux piqûres à plat, en format portrait ou paysage.			
2	Une perforation à 3 ou 4 trous sera ensuite requise hors ligne.			
3	Toutes les imprimantes proposées doivent permettre d'éviter le module de finition.			
4	La console de chacune des			

	imprimantes proposées doit être en anglais ou bilingue (anglais et français).			
5	Toutes les imprimantes proposées doivent fournir un relevé et registre des données d'utilisation, y compris le nombre de clics par date et par type d'utilisation (recto, recto verso, format de papier).			
6	La solution d'impression proposée doit permettre l'insertion de couvertures recto verso avant ou arrière sur papier couverture de 80 lb ou moins.			
7	Toutes les imprimantes proposées doivent permettre l'impression d'étiquettes.			
8	Toutes les imprimantes proposées doivent permettre l'impression sur du papier couverture de 176 GSM et 250 GSM.			
9	Toutes les imprimantes proposées doivent permettre l'impression sur du papier en sens travers et en sens machine.			
10	Toutes les imprimantes noir et blanc proposées doivent permettre l'impression sur les formats de papier suivants : 8,5 x 11 po; 8,5 x 14 po; 11 x 17 po; 12 x 18 po.			
11	Les imprimantes numériques proposées doivent fonctionner avec du papier ordinaire de format 8,5 x 11 po tel qu'habituellement utilisé en correspondance administrative, par exemple du papier 20 lb, bond numéro 7, 75 g/m ² , papier offset ordinaire ou feuilles de papier à en-tête pré-imprimée.			
12	Les imprimantes noir et blanc proposées doivent offrir une vitesse d'impression totale			

	d'au moins 375 PPM.			
13	Toutes les imprimantes proposées doivent être dotées d'une fonction de réduction variable allant jusqu'à 40 %.			
14	Toutes les imprimantes proposées doivent être dotées d'une fonction d'élargissement variable allant jusqu'à 200 %.			
15	Toutes les imprimantes proposées doivent permettre l'impression en mode recto et en mode recto verso.			
16	La solution d'impression proposée, soit l'équipement et les logiciels, doit permettre d'imprimer à partir d'une tâche d'impression des pages en couleur sur une imprimante couleur et de transmettre en continu ces pages vers une imprimante noir et blanc, avec fonction de reprise en cas de bourrage de papier.			
17	Toutes les imprimantes proposées doivent être prêtes à fonctionner dans un délai maximal de 15 minutes après la mise sous tension.			
18	Toutes les imprimantes proposées doivent être dotées d'un redresseur de feuilles avec fonction automatique ou sur directive de l'opérateur.			
19	Toutes les imprimantes proposées doivent être dotées de panneaux accessibles permettant à l'opérateur de remplacer les consommables ou de débarrasser le papier.			
20	Toutes les imprimantes proposées doivent avoir une résolution d'impression égale ou supérieure à 1200 x 1200 ppp avec niveaux de gris 8 bits.			
21	Le fournisseur certifiera que l'équipement peut			

	fonctionner avec du papier 100 % recyclé post-consommation (Enviro 100 Copy et Enviro 100 Print).			
22	Sur toutes les imprimantes proposées, l'opérateur pourra décharger le bac de réception pendant que l'imprimante fonctionne.			
23	La console des imprimantes sera dotée d'un écran tactile pour l'opérateur.			
24	La console de chacune des imprimantes proposées doit être dotée des fonctionnalités suivantes : interruption ou redirection d'une tâche d'impression, modification du nombre de copies, programmation des bacs, activation du module de finition en ligne, production d'épreuves et affichage des codes d'erreur ainsi que de l'endroit du bourrage papier.			
25	Toutes les imprimantes proposées doivent permettre l'impression sur du papier bond de 16 lb à 80 lb et de format 8 x 11 po à 11 x 17 po.			
26	Toutes les imprimantes proposées doivent permettre l'impression sur une largeur de 8,5 pouces à 11 pouces.			
27	Toutes les imprimantes doivent être munies d'une unité de disque dur amovible.			
28	Il doit être possible de gérer les tâches d'impression à distance, d'une imprimante à l'autre.			
29	Capacité d'imprimer des documents de format Adobe PostScript 1, 2 et 3, Adobe Acrobat PDF 1.7 et PDF/X.			
30	Toutes les imprimantes proposées doivent être dotées d'un dispositif d'économie d'énergie.			

31	Pour les imprimantes monochromes, le scanner doit avoir une vitesse minimale de 65 pages par minute en recto en B & W. Pour l'imprimante couleur, le scanner doit être de couleur et noir et blanc avec une vitesse minimale de 65 pages par minute en recto en B & W et 40 pages par minute en couleur.			
32	Le scanner doit comprendre les fonctionnalités suivantes: numérisation de documents originaux imprimés recto ou recto verso;			
33	Le scanner doit comprendre les fonctionnalités suivantes: gestionnaire automatique de documents d'une capacité d'au moins 100 pages;			
34	Le scanner doit comprendre les fonctionnalités suivantes: résolution de numérisation de 600 ppp ou de 1 200 ppp;			
35	Le scanner doit comprendre les fonctionnalités suivantes: outils de modification, y compris Deskew, de speckle, rognage et ajout de modifications simples au texte;			
36	Le scanner doit comprendre les fonctionnalités suivantes: logiciel fonctionnant dans un environnement Windows;			
37	Le scanner doit comprendre les fonctionnalités suivantes: logiciel fonctionnant dans un environnement Windows; possibilité de produire un fichier PDF et de le sauvegarder localement, sur un disque, un lecteur réseau ou un dispositif USB;			
38	Le scanner doit comprendre les fonctionnalités suivantes: prévisualisation des documents numérisés;			
39	Le scanner doit comprendre les fonctionnalités suivantes: plaque en verre (pour la			

	numérisation de livres);			
40	Le scanner doit comprendre les fonctionnalités suivantes: rotation des documents;			
41	Le scanner doit comprendre les fonctionnalités suivantes: rotation des documents; bac d'alimentation automatique d'une capacité initiale de 100 feuilles;			
42	Le scanner doit comprendre les fonctionnalités suivantes: numérisation de documents originaux de format 5,5 x 8,5 po à 11 x 17 po;			
43	Le scanner doit comprendre les fonctionnalités suivantes: mode d'interruption de tâche;			
44	Le scanner doit comprendre les fonctionnalités suivantes: copie de document à tons continus.			
45	Le scanner doit permettre la numérisation et la photocopie recto verso.			
46	Le scanner proposé doit avoir la capacité de détecter automatiquement les formats différents de documents originaux et d'imprimer sur les formats de papier correspondant dans le cadre d'une seule et même tâche.			
47	La solution d'impression proposée doit permettre d'acheminer des tâches à la file d'attente d'un autre appareil.			
48	La solution d'impression proposée doit permettre la répartition de tâches entre de multiples imprimantes d'un même réseau.			
49	La solution d'impression proposée doit permettre la réimpression d'un document en entier ou de pages sélectionnées.			
50	La solution d'impression proposée doit permettre d'acheminer une partie d'une tâche vers une autre imprimante.			

Solicitation No. - N° de l'invitation
31184-146874/A

Amd. No. - N° de la modif.
004

Buyer ID - Id de l'acheteur
van794

Client Ref. No. - N° de réf. du client
31184-146874

File No. - N° du dossier
VAN-4-37262

CCC No./N° CCC - FMS No/ N° VME

51	La solution d'impression proposée doit permettre d'afficher les files d'attente avec les tâches et leur état.			
52	La solution d'impression proposée doit permettre d'annuler une tâche.			
53	La solution doit être totalement intégrée et permettre la préparation d'une tâche d'impression sur un moteur pour ensuite l'acheminer à un autre moteur d'impression directement à partir du contrôle du moteur d'impression, sans passer par un serveur central.			
54	Le fournisseur doit fournir la documentation sur les fonctionnalités du gestionnaire de tâches, ainsi que sur ses capacités.			
55	La solution d'impression proposée doit permettre l'importation de fichiers à partir d'un disque ou d'un dispositif USB.			
56	La solution proposée en matière de logiciel d'impression doit permettre d'ouvrir et de visualiser les pages d'un document, d'insérer des pages en couleur, d'ajouter ou de modifier une numérotation, d'utiliser des fichiers partagés créés pour des tâches multiples, de rogner, masquer, couper-coller, copier, réaligner, centrer automatiquement, produire une brochure, activer le mode deux pages ou quatre pages, faire pivoter les pages, insérer et rogner des images ou photos, modifier l'inscription d'une feuille et effacer les bords (pour éliminer les marques de trou de poinçon ou de Cerlox dans les marges).			
57	La solution d'impression doit			

	permettre de créer des fichiers partagés ou des modèles à insérer dans les documents.			
58	La solution proposée en matière de logiciel d'impression doit permettre l'étiquetage à l'aide de données variables ou à partir d'un modèle, p. ex., l'ajout d'une numérisation unique 1, 2, 3, 4, etc. sur chacun des exemplaires.			
59	Le système d'impression de production doit permettre la gestion à distance de la séquence de travail afin que le personnel puisse visualiser et gérer l'ensemble des éléments des moteurs d'impression à partir de n'importe quel ordinateur connecté au réseau.			
60	La solution proposée doit permettre de recevoir des documents de multiples clients par l'entremise d'un réseau et de distribuer les tâches entre les files d'attente ou les fichiers actifs.			
61	Tous les postes de travail connectés au réseau du CNRC seront protégés par mot de passe, conformément aux règles de sécurité du CNRC en matière de TI.			
62	La solution proposée doit pouvoir se brancher au commutateur Ethernet 10/100 Mbps du réseau local du CNRC.			
63	La solution proposée doit être compatible avec l'interface réseau TCP/IP du CNRC.			
64	La solution proposée doit permettre la désactivation de protocoles ou de caractéristiques réseau non			

	désirés.			
65	La carte d'interface réseau ne pourra être utilisée en tant que serveur DHCP (scanneur seulement).			
66	La solution proposée doit être compatible avec Windows Server 2003 et Windows 7.			
67	Fonction de reprise en cas d'erreur causée par un problème de bourrage de papier (les pages seront réimprimées).			
68	La solution proposée doit être compatible avec Windows Server 2008.			
Imprimante monochrome n° 1				
69	L'imprimante noir et blanc proposée doit être dotée d'une fonction de triage/assemblage sans limites d'épaisseur ainsi que d'un bac de décharge d'une capacité d'au moins 3 000 feuilles.			
70	L'imprimante noir et blanc proposée doit fournir une vitesse d'impression d'au moins 125 PPM en mode recto verso sur papier de format 8,5 x 11 po. La vitesse d'impression totale requise pour la solution d'impression en noir et blanc est de 125 PPM en mode recto verso sur papier de format 8,5 x 11 po.			
71	L'imprimante proposée doit être dotée d'au moins six bacs d'alimentation (dont au moins deux bacs pour l'insertion de feuilles en post-traitement). Au moins un bac doit offrir une capacité égale ou supérieure à 2 200 feuilles et au moins un bac d'une capacité égale ou supérieure à 1 000 feuilles, ou, cinq bacs à papier avec			

	une capacité totale de 9000 feuilles et au moins un plateau ayant une capacité maximale de 2000 feuilles avec tous les plateaux universels jusqu'à 12 x 18 en taille ".			
72	L'imprimante proposée doit pouvoir imprimer le papier du CNRC.			
73	Les imprimantes proposées doivent avoir la capacité d'imprimer des onglets de format 9 x 11 po. Le logiciel d'appui doit avoir la capacité d'insérer des onglets de 9 x 11 po dans une tâche d'impression ainsi que de créer des étiquettes personnalisées.			
74	Le fournisseur certifiera que l'équipement peut fonctionner avec du papier 100 % recyclé post-consommation (Enviro 100 Copy, Enviro 100 Print).			
75	L'imprimante proposée ne doit pas être dotée d'une technologie à l'huile « fuser » visant à réduire le nombre de pièces mobiles, les temps d'arrêt et les pertes.			
Imprimante monochrome n° 2				
76	L'imprimante noir et blanc proposée doit être dotée d'une fonction de triage/assemblage sans limites d'épaisseur ainsi que d'un bac de décharge d'une capacité d'au moins 3 000 feuilles.			
77	L'imprimante noir et blanc proposée doit fournir une vitesse d'impression d'au moins 125 PPM en mode recto verso sur papier de			

	format 8,5 x 11 po. La vitesse d'impression totale requise pour la solution d'impression en noir et blanc est de 125 PPM en mode recto verso sur papier de format 8,5 x 11 po.			
78	L'imprimante proposée doit être dotée d'au moins six bacs d'alimentation (dont au moins deux bacs pour l'insertion de feuilles en post-traitement). Au moins un bac doit offrir une capacité égale ou supérieure à 2 200 feuilles et au moins un bac d'une capacité égale ou supérieure à 1 000 feuilles, ou, cinq bacs à papier avec une capacité totale de 9000 feuilles et au moins un plateau ayant une capacité maximale de 2000 feuilles avec tous les plateaux universels jusqu'à 12 x 18 en taille ".			
79	L'imprimante proposée doit pouvoir imprimer le papier du CNRC.			
80	Les imprimantes proposées doivent avoir la capacité d'imprimer des onglets de format 9 x 11 po. Le logiciel d'appui doit avoir la capacité d'insérer des onglets de 9 x 11 po dans une tâche d'impression ainsi que de créer des étiquettes personnalisées.			
81	Le fournisseur certifiera que l'équipement peut fonctionner avec du papier 100 % recyclé post-consommation (Enviro 100 Copy, Enviro 100 Print).			
82	L'imprimante proposée ne doit pas être dotée d'une technologie à l'huile « fuser » visant à réduire le nombre de			

	pièces mobiles, les temps d'arrêt et les pertes.			
Imprimante monochrome n° 3				
83	L'imprimante noir et blanc proposée doit être dotée d'une fonction de triage/assemblage sans limites d'épaisseur ainsi que d'un bac de décharge d'une capacité d'au moins 3 000 feuilles.			
84	L'imprimante noir et blanc proposée doit fournir une vitesse d'impression d'au moins 125 PPM en mode recto verso sur papier de format 8,5 x 11 po. La vitesse d'impression totale requise pour la solution d'impression en noir et blanc est de 125 PPM en mode recto verso sur papier de format 8,5 x 11 po.			
85	L'imprimante proposée doit être dotée d'au moins six bacs d'alimentation (dont au moins deux bacs pour l'insertion de feuilles en post-traitement). Au moins un bac doit offrir une capacité égale ou supérieure à 2 200 feuilles et au moins un bac d'une capacité égale ou supérieure à 1 000 feuilles, ou, cinq bacs à papier avec une capacité totale de 9000 feuilles et au moins un plateau ayant une capacité maximale de 2000 feuilles avec tous les plateaux universels jusqu'à 12 x 18 en taille ".			
86	L'imprimante proposée doit pouvoir imprimer le papier du CNRC.			
87	Les imprimantes proposées doivent avoir la capacité d'imprimer des onglets de format 9 x 11 po. Le logiciel d'appui doit avoir la capacité d'insérer des onglets de 9 x 11 po dans une tâche			

	d'impression ainsi que de créer des étiquettes personnalisées.			
88	Le fournisseur certifiera que l'équipement peut fonctionner avec du papier 100 % recyclé post-consommation (Enviro 100 Copy, Enviro 100 Print).			
89	L'imprimante proposée ne doit pas être dotée d'une technologie à l'huile « fuser » visant à réduire le nombre de pièces mobiles, les temps d'arrêt et les pertes.			
	Imprimante couleur			
90	L'imprimante couleur doit être d'au moins 80 PPM en couleur et d'au moins 80 PPM en noir et blanc sur papier de format 8,5 x 11 po.			
91	L'imprimante couleur proposée doit être certifiée Pantone ou autorisé à utiliser le Pantone Matching System PMS.			
92	L'imprimante couleur proposée doit être dotée d'un scanner intégré. Le scanner doit pouvoir numériser les documents couleur et noir et blanc à une vitesse d'au moins 65 pages par minute en noir et blanc et de 40 pages par minute en couleur (mode recto).			
93	L'imprimante couleur proposée doit être dotée des fonctionnalités suivantes : numérisation de documents originaux imprimés recto ou recto verso;			
94	L'imprimante couleur proposée doit être dotée des fonctionnalités suivantes : gestionnaire automatique de documents d'une capacité d'au moins 100 feuilles;			
95	L'imprimante couleur proposée doit être dotée des fonctionnalités suivantes : résolution de numérisation de 600 ppp ou 1200 ppp;			

96	L'imprimante couleur proposée doit être dotée des fonctionnalités suivantes : possibilité de produire un fichier PDF et de le sauvegarder localement, sur un disque, un lecteur réseau ou un dispositif USB;			
97	L'imprimante couleur proposée doit être dotée des fonctionnalités suivantes : plaque en verre (pour la numérisation de livres);			
98	L'imprimante couleur proposée doit être dotée des fonctionnalités suivantes : rotation des documents;			
99	L'imprimante couleur proposée doit être dotée des fonctionnalités suivantes : numérisation d'originaux de format 5,5 x 8,5 po à 11 x 17 po;			
100	L'imprimante couleur proposée doit être dotée des fonctionnalités suivantes : mode d'interruption de tâche;			
101	L'imprimante couleur proposée doit être dotée des fonctionnalités suivantes : copie de document à tons continus.			
102	L'imprimante couleur proposée doit être dotée d'au moins cinq bacs d'alimentation, avec au moins un module d'alimentation d'une capacité égale ou supérieure à 2 500 feuilles.			
103	Capacité d'impression à une résolution de 2 400 x 2 400 ppp ou 1200 x 4800 ppp.			
104	Doit permettre l'impression sur du papier de format 13 x 19 pouces.			
105	L'imprimante couleur proposée doit permettre l'impression sur les formats de papier suivants : 8,5 x			

Solicitation No. - N° de l'invitation
31184-146874/A

Amd. No. - N° de la modif.
004

Buyer ID - Id de l'acheteur
van794

Client Ref. No. - N° de réf. du client
31184-146874

File No. - N° du dossier
VAN-4-37262

CCC No./N° CCC - FMS No/ N° VME

	11 po; 8,5 x 14 po; 11 x 17 po; 12 x 18 po; 13 x 19 po.			
--	---	--	--	--

Toutes les autres dispositions demeurent inchangées.